



Rapport financier semestriel

Premier semestre 2019

24/07/2019

Table des matières

1.	<i>Activités et résultats du premier semestre 2019.....</i>	<i>3</i>
1.1.	Chiffres clés	3
1.2.	Faits marquants de la période.....	4
1.3.	Commentaires sur les comptes consolidés.....	8
1.4.	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	12
1.5.	Évènements importants survenus depuis le 1 ^{er} juillet 2019 et perspectives	12
2.	<i>Comptes consolidés résumés du premier semestre</i>	<i>14</i>
2.1.	Compte de résultat consolidé résumé	14
2.2.	État du résultat global	14
2.3.	Bilan consolidé résumé	15
2.4.	Variation des capitaux propres.....	16
2.5.	Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
2.6.	Notes aux états financiers	17
3.	<i>Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle</i>	<i>36</i>
4.	<i>Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel</i>	<i>37</i>

1. Activités et résultats du premier semestre 2019

1.1. Chiffres clés

1.1.1. Chiffres financiers

En millions d'euros	S1 2019	S1 2018	Variation
Chiffre d'affaires	241,0	202,3	19%
EBITDA ¹	84,5	72,0	17%
RNP ²	18,2	20,6	(12%)

Notes

1. Au premier semestre 2019, l'EBITDA inclut 1,5 million d'euros de retraitement IFRS 16.
2. Au premier semestre 2018, le résultat net part du Groupe intégrait 3,5 millions d'euros d'éléments exceptionnels.

1.1.2. Puissance installée et production

	Puissance brute exploitée (en MW)			Production (en GWh)		
	S1 2019	S1 2018	Variation	S1 2019	S1 2018	Variation
Albioma Bois Rouge	108	108	-	282	281	2
Albioma Le Gol	122	122	-	359	331	28
Albioma Le Moule (y.c. Albioma Caraïbes)	102	102	-	203	254	(51)
Albioma Galion (y.c. Galion 2) ¹	80	40	40	120	45	75
Albioma Saint-Pierre	41	-	41	11	-	11
France Biomasse thermique	453	372	81	975	910	65
Terragen	70	70	-	223	216	8
OTEO Saint-Aubin	35	35	-	124	120	4
OTEO La Baraque	90	90	-	261	170	91
Île Maurice	195	195	-	608	506	103
Albioma Rio Pardo Termoeléctrica	60	60	-	20	30	(10)
Albioma Codora Energia ²	68	48	20	65	58	7
Albioma Esplanada Energia ³	65	-	65	45	-	45
Brésil	193	108	85	130	88	42
Biomasse Thermique	841	675	166	1 714	1 504	210
Départements et régions d'Outre-mer	64	61	3	39	36	3
Hors France	4	4	-	3	3	-
France métropolitaine ⁴	27	8	19	19	5	14
Solaire et hydroélectrique⁴	96	74	22	61	44	17
Total Groupe⁵	937	749	188	1 774	1 548	227

Notes

1. Centrale Galion 2 mise en service le 26 septembre 2018.
2. Mise en service d'une troisième turbine au sein de la centrale Albioma Codora Energia au second semestre 2018.
3. Albioma Esplanada Energia consolidée à partir du 21 décembre 2018, et mise en service d'une nouvelle turbine au premier semestre 2019.
4. Eneco France (devenue Albioma Solaire France) consolidée à partir du 11 décembre 2018 (y compris une centrale hydroélectrique de 0,5 MW).
5. Hors Biométhanisation, cédée le 10 décembre 2018.

1.1.3. Taux de disponibilité

	S1 2019	S1 2018
Albioma Bois-Rouge	76,4%	78,0%
Albioma Le Gol	90,8%	85,4%
Albioma Le Moule (y.c. Albioma Caraïbes)	84,6%	95,0%
Albioma Galion	87,0%	94,2%
Albioma Saint-Pierre	89,0%	-
Total départements et régions d'Outre-mer	85,0%	86,9%
Terragen	86,5%	88,2%
OTEO Saint-Aubin	97,4%	95,1%
OTEO La Baraque	85,2%	59,0%
Total Île Maurice	87,9%	76,4%
Total Groupe	85,9%	83,5%

1.2. Faits marquants de la période

1.2.1. France – Activité Biomasse Thermique

1.2.1.1. Mise en service d'une nouvelle turbine à combustion à La Réunion et poursuite du programme de mise aux normes des installations

Au 30 juin 2019, la puissance thermique installée en Outre-mer est en hausse par rapport au 31 décembre 2018, à 453 MW, à la suite de la mise en service de la turbine à combustion de pointe fonctionnant au bioéthanol de canne à sucre, le 25 février 2019 à La Réunion.

Dédiée à la production d'énergie renouvelable, la turbine à combustion (TAC) fonctionne avec deux types de combustible : du bioéthanol, issu de la distillation de mélasses de cannes à sucre, produit localement à la distillerie Rivière du Mât, et du gasoil nécessaire au démarrage de la turbine. En régime de croisière, la turbine fonctionnera avec 80% de bioéthanol et 20% de gasoil. La TAC (41 MW) constitue un moyen de production flexible et très réactif. Conçue pour démarrer en moins de 7 minutes, elle accompagne les pointes de consommation, notamment en fin de journée, et permet la sécurisation du réseau réunionnais. Elle facilite l'intégration et la gestion par le réseau des autres énergies renouvelables, comme le solaire. Avec la mise en service de la TAC, Albioma illustre son savoir-faire de l'ingénierie et confirme son statut d'acteur essentiel des énergies renouvelables, maîtrisant la production d'énergie pilotable de base ou de pointe. Albioma continue d'innover, au service de la stabilité des réseaux électriques, principalement dans des zones isolées où le réseau est fragile, pour accélérer la transition énergétique.

Le programme de mise en conformité des systèmes de traitement des fumées en lien avec la directive européenne relative aux émissions industrielles (IED) s'est poursuivi dans les centrales de Bois Rouge et du Moule lors des arrêts annuels de maintenance qui se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Au premier semestre 2019, le taux de disponibilité s'établit à 85,0 %, à comparer à 86,9 % au premier semestre 2018. Cette disponibilité est affectée par les arrêts liés au programme de mise en conformité de la dernière tranche de la centrale de Bois-Rouge et de la première tranche de la centrale du Moule.

En Martinique, le taux d'appel par EDF de la turbine à combustion du Galion est de 11,4 %, en retrait par rapport au premier semestre 2018 (27,4 %), consécutivement à la mise en service de la centrale Galion 2 en septembre 2018.

La production totale s'établit à 975 GWh, en augmentation sensible par rapport à celle du premier semestre 2018 à 910 GWh, notamment du fait de la mise en service de nouveaux moyens de production et du retour à la hausse du taux d'appel à La Réunion, qui ont largement compensé les impacts des arrêts de longue durée réalisés dans le cadre de la mise aux normes des installations et de la baisse des taux d'appel à la Guadeloupe.

1.2.1.2. Évolution du contexte économique et règlementaire

Le prix du charbon a diminué au cours du premier semestre 2019. En moyenne sur le semestre, il s'établit à 92 euros/tonne, à comparer à 98 euros/tonne au premier semestre 2018. En revanche, le prix moyen du fioul est en augmentation par rapport à celui du premier semestre 2018. Ces mouvements ont impacté défavorablement le chiffre d'affaires du Groupe (-0,3 million d'euros), mais restent sans effet direct notable sur la marge compte tenu de l'indexation contractuelle du prix de vente de l'électricité sur le coût du combustible.

Concernant le CO₂, les contrats conclus entre toutes les centrales thermiques des départements et régions d'Outre-mer et EDF prévoient une refacturation mensuelle à EDF des coûts résultant des achats de quotas à effectuer sur le marché, exception faite des éventuelles commissions de transaction et après rétrocession des quotas gratuits acquis dans le cadre de leur activité de cogénération. Conformément à l'arrêté ministériel du 24 janvier 2014, les centrales de Bois-Rouge, du Gol et du Moule ont reçu 131 168 tonnes de quotas gratuits au titre de l'exercice 2019 compte tenu de leur activité de cogénération.

Le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de son programme d'investissement de mise en conformité des installations thermiques avec la réglementation relative aux émissions industrielles.

Albioma Le Moule a souscrit pour sa centrale Albioma Caraïbes (34 MW – mise en service en 2011) un nouveau prêt long terme (19 ans) et sans recours sur l'actionnaire de 68 millions d'euros, en complément de la dette existante. Ce prêt servira à financer la réalisation des nouvelles infrastructures et des modifications des installations de la centrale, en vue de son fonctionnement à 100 % à la biomasse en substitution totale du charbon au cours de l'année 2020. L'enveloppe servira également à financer les travaux nécessaires à la mise en conformité de la centrale avec la directive IED applicable à compter du 1^{er} janvier 2020. L'opération a été réalisée auprès des banques historiques de la société : BNP Paribas et CIC, en tant que co-arrangeurs, et Bpifrance, à des conditions de marché très attractives.

1.2.2. France et Europe du Sud – Activité Solaire

L'activité Solaire, implantée principalement dans l'Outre-mer français, bénéficie d'un très fort ensoleillement et de tarifs d'achat supérieurs aux tarifs applicables en France métropolitaine.

1.2.2.1. Mise en service de nouvelles installations

Albioma exploite désormais un parc photovoltaïque d'une puissance totale de 96 MWc, en progression par rapport au premier semestre 2018, à la suite de l'acquisition du portefeuille de la filiale française d'Eneco au mois de décembre 2018 et de la mise en service de nouveaux projets au cours du premier semestre 2019, dont notamment celle de l'installation de Port Ouest, situé sur la commune du Port, à La Réunion, d'une puissance de 1,3 MWc avec une capacité de stockage de 1,3 MWh.

Port Ouest est la première centrale en service à La Réunion, lauréate de l'appel d'offres 2016 de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) portant sur la réalisation et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques avec stockage d'énergie, situées dans les zones non interconnectées (ZNI). Le projet présenté en 2015 à la CRE devait justifier d'un caractère innovant pour être lauréat, notamment sur des composantes de prévision de production, de stockage et de contrôle commande. Le contrat d'achat signé avec EDF porte sur 25 ans. La centrale est implantée sur deux bâtiments industriels dédiés aux activités portuaires, sans conflit d'usage. Affichant une puissance totale de 1,34 MWc, elle est équipée de batteries de stockage d'énergie LI-Ion d'une capacité de 1,33 MWh. Au-delà de la garantie de puissance que permettent les batteries, cette centrale fournira tous les jours de l'énergie durant la pointe de fin de journée (entre 19h et 21h) ; la technologie déployée pour cette centrale permet de pallier l'intermittence de production des installations solaires classiques, pour ainsi stabiliser et garantir la production pendant la journée (passage nuageux, altération des conditions météorologiques) et d'en augmenter la prévisibilité. En outre, la centrale est équipée d'un système de management de l'énergie qui permet d'informer le gestionnaire de réseaux de la puissance délivrée en temps réel. Port Ouest produira 1,9 GWh d'électricité par an, soit la consommation annuelle de 630 foyers réunionnais.

Hors effet périmètre lié à l'acquisition d'Eneco France, la production d'électricité photovoltaïque est en hausse de 7 % par rapport à 2018, grâce aux conditions d'ensoleillement favorables sur La Réunion, la France métropolitaine et l'Espagne au cours des premiers mois de l'année et aux mises en service de nouvelles installations à La Réunion et à Mayotte notamment.

1.2.2.2. Évolution du contexte économique et règlementaire

La filiale d'Albioma Solaire France, détenant et exploitant les centrales photovoltaïques qui avaient été acquises auprès d'Eneco en décembre dernier, a souscrit un prêt long terme de 61 millions d'euros. Ce financement de projet sans recours permet de refinancer les actifs existants et comprend une enveloppe destinée à financer la construction d'un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques de petite et moyenne puissance. Ce financement sécurise la croissance du Groupe en métropole dans le solaire dans des conditions très attractives. L'opération a été réalisée auprès de Natixis Energeco et Unifergie.

1.2.2.3. Développement de projets

À la suite de la conclusion du partenariat stratégique avec la Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion (SHLMR), Albioma a débuté la construction de nouvelles centrales photovoltaïques sur les toitures des résidences, réparties sur l'ensemble des communes de La Réunion.

Albioma a remporté une puissance agrégée de 5,2 MWc lors de la septième période de l'appel d'offres portant sur les installations solaires en toitures (appel d'offres CRE 4 « Centrales sur bâtiments, serres et hangars agricoles et ombrières de parking de puissance comprise entre 100 kWc et 8 MWc ») de mars dernier. Les quatre projets lauréats sont situés en métropole, dans un grand quart Sud-Est ainsi que dans le Sud-Ouest et seront mis en service fin 2020.

1.2.3. Île Maurice

Au 30 juin 2019, la puissance thermique des centrales mauriciennes s'élève à 195 MW (les centrales mauriciennes sont mises en équivalence), stable par rapport à 2018.

Toutes les centrales ont réalisé d'excellentes performances sur la période. La disponibilité s'établit à 87,9 % en forte hausse par rapport au premier semestre 2018 (76,4 %), au cours duquel la centrale d'OTEO La Baraque avait subi une panne touchant un des rotors alternateurs à l'issue de son arrêt annuel de maintenance. La production est également en forte hausse à 608 GWh à comparer à 506 GWh au premier semestre 2018.

1.2.4. Brésil

1.2.4.1. Bonnes performances des centrales existantes et consolidation d'une nouvelle unité

La production est en forte hausse au Brésil, essentiellement du fait de l'effet périmètre à la suite de l'acquisition en décembre dernier d'une nouvelle centrale de cogénération. Pour cette unité, dont la capacité de broyage annuelle doit atteindre 2,8 millions de tonnes de canne, des travaux de rénovation des chaudières existantes ainsi que l'installation d'une nouvelle turbine de 25 MW, ont porté la capacité totale du site à 65 MW. Grâce à l'amélioration des rendements de la cogénération et à la réduction de la consommation de vapeur de la sucrerie, l'énergie exportée sur le réseau de distribution devrait ainsi atteindre 145 GWh par an à compter de la campagne 2019, soit près de deux fois plus qu'actuellement. Plus de 80 % des ventes d'énergie sont d'ores et déjà sécurisés sur le marché règlementé : la cogénération est en effet déjà titulaire de contrats à long terme et a vendu 75 GWh par an à compter de 2021 au prix de 258 réals/MWh indexé sur l'inflation à la faveur de l'appel d'offres du 18 décembre 2017 (*leilão de energia nova A-4*).

Dans un contexte macro-économique relativement stable, les centrales thermiques brésiliennes Albioma Rio Pardo Termoelétrica et Albioma Codora Energia ont réalisé de bonnes performances opérationnelles. Malgré un début de campagne retardé du fait de fortes pluies, le volume de cannes broyées est stable par rapport à l'année précédente et la production est également restée solide sur la période à 85 GWh contre 88 GWh au premier semestre 2018. Par rapport à la même période, les prix de vente sont restés relativement stables à 249 réals/MWh. Afin de limiter son exposition à la volatilité des cours du spot, le Groupe a sécurisé un peu plus de 80 % de ses ventes pour la période 2019-2020 grâce à des contrats d'achats long terme dans le cadre d'appels d'offres organisés par le régulateur ou à des contrats court terme négociés avec des clients industriels.

1.2.5. Holding

1.2.5.1. Évolution de la gouvernance et du Conseil d'Administration

À l'issue de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Albioma réunie le 27 mai 2019, le Conseil d'Administration a entériné sa décision, annoncée en mars 2018, de réunir les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, achevant ainsi la période de transition initiée le 1^{er} juin 2016 avec la nomination de Frédéric Moyne aux fonctions de Directeur Général. Frédéric Moyne succède ainsi à Jacques Pétry aux fonctions de Président du Conseil d'Administration, ce dernier ayant remis au Conseil d'Administration sa démission de son mandat de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration accueille deux nouveaux membres. Florence Lambert, dont la candidature était soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale, accède aux fonctions d'Administrateur indépendant en remplacement de Valérie Landon, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Frank Lacroix est coopté aux fonctions d'Administrateur indépendant en remplacement de Jacques Pétry. Pierre Bouchut, Administrateur indépendant depuis 2018, se voit confier quant à lui la fonction d'Administrateur Référent, garante de l'équilibre des pouvoirs au sein du Conseil d'Administration dans le contexte de la réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Florence Lambert, 46 ans, est directrice du Laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux (LITEN) au sein du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) depuis 2013, et Administratrice du Syndicat des énergies renouvelables (SER) où elle préside la Commission industrie, emplois et innovation. Frank Lacroix, 55 ans, a à son actif une longue carrière dans le domaine de l'énergie, marquée notamment par ses fonctions de Président-Directeur Général de Dalkia (2011-2014) et de membre du Comité Exécutif de Veolia, et de Directeur Europe au sein de la Direction internationale d'EDF (2014-2016).

1.2.5.2. Signature d'une nouvelle ligne de financement court terme

Albioma a conclu le 7 juin 2019 avec des banques françaises et internationales une facilité bancaire d'un montant de 60 millions d'euros, dans des conditions de marché très favorables. Ce financement revolving prend la suite d'une précédente ligne de 40 millions d'euros, qui arrivait à échéance. D'une maturité de 5 ans extensible à 7 ans, cette nouvelle ligne de 20 millions d'euros supplémentaires à la précédente reflète la dynamique de croissance du Groupe. Elle lui assurera une flexibilité financière accrue, dans l'optique notamment d'acquisitions ou de besoins de trésorerie ponctuels.

1.2.5.3. Dividende 2018

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires qui s'est tenue le 27 mai 2019 a approuvé la mise en distribution d'un dividende de 0,65 euro par action avec option pour le paiement de la moitié du dividende en actions nouvelles. L'option, qui pouvait être exercée du 13 juin au 4 juillet 2019 inclus, permettait d'obtenir le paiement de 50 % du dividende de l'exercice 2018 (fixé à 0,65 euro) en actions nouvelles, émises à un prix unitaire de 17,91 euros correspondant à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse sur Euronext précédant le jour de la décision de mise en distribution, diminué du montant net du dividende, la valeur résultant de l'application de

cette formule étant arrondie au centime d'euro supérieure. Elle s'est traduite par la souscription de 389 889 actions nouvelles, soit un taux de réinvestissement de 69,80 %.

1.3. Commentaires sur les comptes consolidés

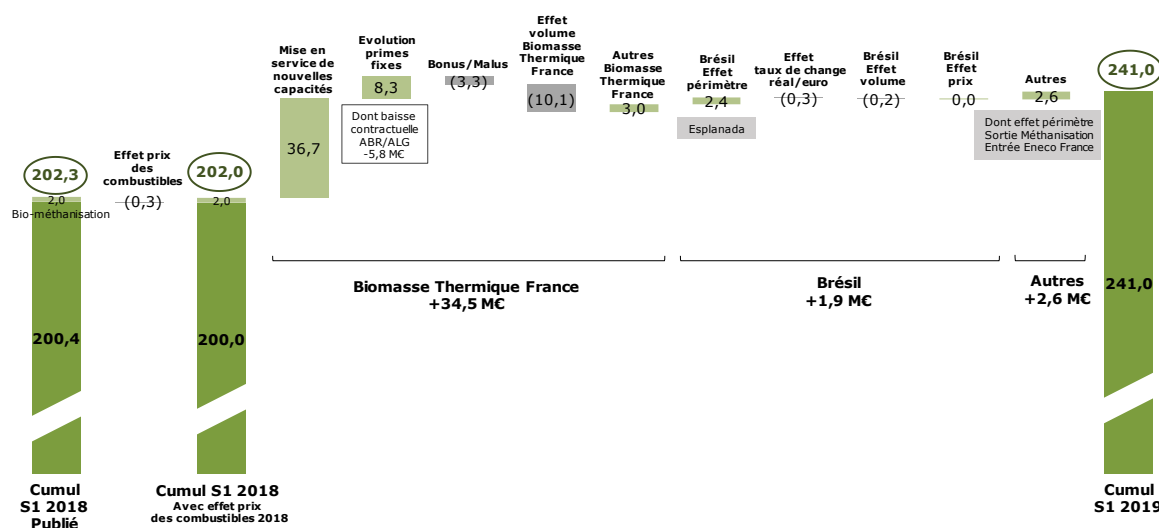
1.3.1. Compte de résultat

1.3.1.1. Chiffre d'affaires

En millions d'euros	S1 2019	S1 2018 – Publié	Variation
France – Biomasse thermique	204,7	170,5	20%
France et Europe du Sud – Solaire	24,8	19,5	27%
Brésil	8,9	7,1	27%
Holding, Biométhanisation et Autres	2,6	5,2	(50%)
Chiffre d'affaires	241,0	202,3	19%

Au 30 juin 2019, le chiffre d'affaires est en hausse de 19 % par rapport au premier semestre 2018.

La variation se décompose comme suit :



Hors effet prix des combustibles de (0,3) million d'euros lié à l'évolution des prix moyens du charbon et du fioul entre les premiers semestres 2019 et 2018, mais sans effet direct sur la marge compte tenu de l'indexation contractuelle du prix de vente de l'électricité sur le coût du combustible, le chiffre d'affaires est en progression de 19 %. Cette amélioration résulte des effets combinés :

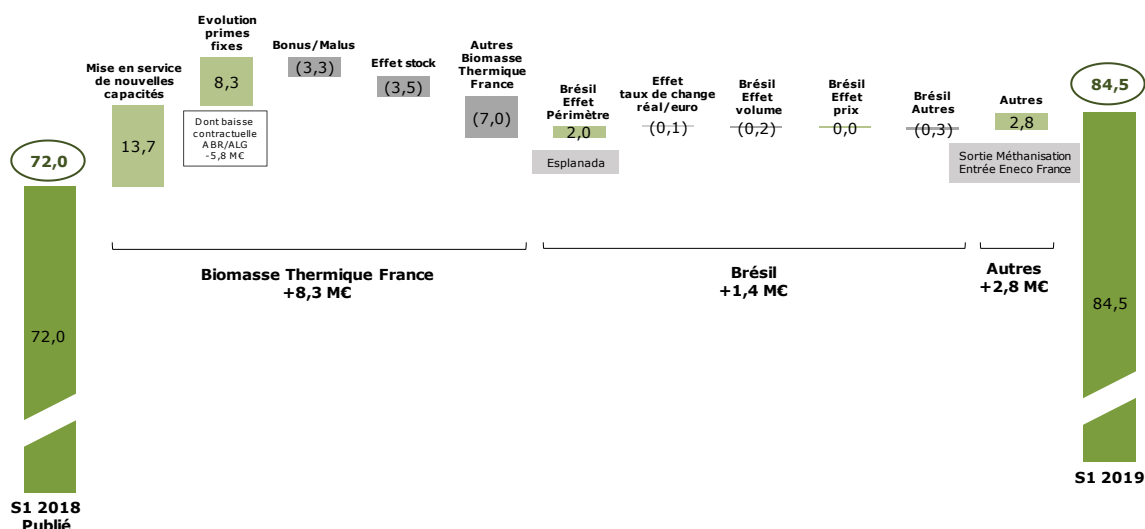
- du chiffre d'affaires des moyens de production thermique nouvellement mis en service (centrale Galion 2 à la Martinique et turbine à combustion de Saint-Pierre à La Réunion) ;
- de l'augmentation des primes fixes et de la rémunération variable résultant de l'indexation prévue par les contrats de vente d'électricité des centrales thermiques en Outre-mer et des primes fixes complémentaires perçues au titre des investissements de mise en conformité qui viennent compenser la baisse contractuelle des primes fixes historiques des centrales de Bois-Rouge et du Gol à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- des arrêts techniques réalisés sur les centrales de Bois-Rouge et du Moule ;
- d'un effet volume négatif de 10,1 millions d'euros, la production des centrales thermiques d'Outre-mer hors nouvelles installations passant de 910 GWh au premier semestre 2018 à 861 GWh en 2019 essentiellement en raison des arrêts planifiés pour les mises aux normes des installations et de la baisse de production de la turbine à combustion du Galion à la suite de la mise en service de la centrale Galion 2 ;

- de la hausse du chiffre d'affaires au Brésil grâce à la consolidation depuis le 1^{er} janvier 2019 du chiffre d'affaires de la nouvelle unité de cogénération, Albioma Esplanada Energia, acquise en décembre dernier ;
- de la hausse du chiffre d'affaires de l'activité Solaire grâce aux conditions d'ensoleillement favorables au cours du premier semestre, à la mise en service de nouvelles installations et à la consolidation depuis le 1^{er} janvier du chiffre d'affaires des installations de la filiale française d'Eneco acquise en décembre dernier ;
- de l'effet de la déconsolidation du chiffre d'affaires de l'activité Biométhanisation cédée en décembre dernier.

1.3.1.2. EBITDA

En millions d'euros	S1 2019	S1 2018 – Publié	Variation
France – Biomasse thermique	64,5	56,2	15%
France et Europe du Sud – Solaire	18,0	13,8	31%
Île Maurice	0,8	1,1	(32%)
Brésil	3,0	1,6	90%
Holding, Biométhanisation et Autres	(1,7)	(0,7)	(134%)
EBITDA	84,5	72,0	17%

L'EBITDA s'établit à 84,5 millions d'euros, en hausse de 17% par rapport au 1^{er} semestre 2018.



L'EBITDA de l'activité Biomasse Thermique France est en augmentation de 15 % par rapport au premier semestre 2018. Cette amélioration provient essentiellement de la mise en service des nouvelles installations, des révisions tarifaires destinées à rémunérer les investissements de mise en conformité des installations de traitement des effluents liquides et gazeux, qui compensent largement les nouvelles baisses contractuelles des primes historiques comptabilisées depuis le 1^{er} janvier sur Albioma Bois-Rouge et Albioma Le Gol, ainsi que l'augmentation des charges d'exploitation.

L'EBITDA de l'activité Brésil est en progression de 1,4 million d'euros par rapport au premier semestre 2018, grâce à la consolidation des résultats de l'unité Albioma Esplanada Energia acquise en décembre dernier.

L'EBITDA de l'activité Solaire progresse fortement du fait de la consolidation des résultats de la filiale française d'Eneco acquise en décembre dernier, de conditions météorologiques favorables au cours du semestre et de la mise en service de nouvelles installations.

À la suite de l'application à compter du 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16, les charges liées aux contrats de location qui étaient classées auparavant comme des contrats de location simple et qui étaient présentées dans les charges d'exploitation sont retraitées et remplacées par une dotation aux amortissements du droit d'utilisation d'une part, et des charges financières d'autre part. Ce

retraitement conduit à un effet positif de l'EBITDA sur les comptes du premier semestre 2019 de 1,5 million d'euros.

1.3.1.3. Dotations aux amortissements, provisions, autres éléments sans impact sur la trésorerie

La hausse du poste dotations aux amortissements et provisions à (32,9) millions d'euros à comparer à (24,5) millions d'euros au premier semestre 2018 s'explique notamment par les mises en service des nouvelles unités, par un effet périmètre lié aux acquisitions réalisées en fin d'année 2018, ainsi que par les mises en service complémentaires des équipements de traitement des rejets liquides et gazeux dans les centrales existantes. Ce poste intègre également une charge d'amortissement du droit d'utilisation reconnu au bilan au titre des contrats de location simple de 1,1 million d'euros en application de la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019.

Les dotations aux amortissements des contrats de fourniture d'électricité et de vapeur augmentent également à (3,4) millions du fait des allocations de prix d'acquisition des récentes acquisitions, celles-ci ayant conduit à affecter une partie de la valeur aux contrats de vente d'électricité, amortis sur la durée de ces derniers.

1.3.1.4. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier augmente, passant de (11,4) millions d'euros à (14,2) millions d'euros au premier semestre 2019. Cette variation s'explique essentiellement par les charges financières liées aux mises en service des nouvelles installations et aux récentes acquisitions. Le coût de l'endettement financier intègre également des charges d'intérêts liées à la dette IFRS 16 pour (0,7) million d'euros.

Les autres produits financiers sont constitués essentiellement de produits des placements de trésorerie et des revenus des dépôts.

Au premier semestre 2018, le Groupe avait comptabilisé un produit financier exceptionnel en application de la norme IFRS 9 à la suite du refinancement dans de meilleures conditions des installations photovoltaïques de la zone Océan Indien.

1.3.1.5. Charge d'impôt

La charge fiscale s'établit à 11,3 millions d'euros, à comparer à une charge de 13,5 millions d'euros au premier semestre 2018. Elle comprend la charge d'impôt à payer au titre de la période et l'impôt différé. Au premier semestre 2018, elle intégrait les impacts de la suppression de la taxe de 3 % sur les distributions de dividendes ainsi que de la réduction du taux d'impôt prévue par la loi de finances 2018 sur les impôts différés de la période.

Le taux effectif d'impôt retraité¹ au 30 juin 2019 ressort à 31,8 % contre 35,4 % au premier semestre 2018.

1.3.1.6. Résultat net consolidé part du Groupe

Au 30 juin 2019, le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 18,2 millions d'euros, en retrait par rapport au premier semestre 2018 (20,6 millions d'euros). Hors exceptionnels, il est en hausse de 6 % : au premier semestre 2018, il intégrait en effet des éléments exceptionnels à hauteur de 3,5 millions d'euros, notamment du fait de la comptabilisation d'un produit financier exceptionnel en application de la norme IFRS 9 à la suite du refinancement dans de meilleures conditions des installations photovoltaïques de la zone Océan Indien.

¹ Taux d'impôt retraité : taux d'impôt hors Brésil et hors résultat des sociétés mises en équivalence.

1.3.2. Tableau des flux de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019	S1 2018 – Publié
Capacité d'autofinancement	86,4	73,9
Variation du besoin en fonds de roulement	(32,0)	(30,0)
Impôts décaissés	(25,0)	(13,5)
Flux de trésorerie opérationnelle	29,4	30,4
Capex d'exploitation	(10,4)	(5,6)
Free cash-flow d'exploitation	19,0	24,8
Capex de développement	(60,8)	(59,1)
Autres/acquisitions/cessions	(0,4)	(0,2)
Flux net de trésorerie d'investissement	(61,3)	(59,3)
Dividendes versés aux actionnaires d'Albioma	-	-
Emprunts (augmentations)	94,3	73,5
Emprunts (remboursements)	(80,5)	(22,9)
Coût de l'endettement financier	(14,2)	(11,4)
Autres	(2,5)	(0,1)
Flux net de trésorerie de financement	(2,9)	39,1
Effet du change sur la trésorerie et autres variations	(0,5)	(1,0)
Variation nette de la trésorerie	(45,7)	3,6
Trésorerie nette d'ouverture	95,3	92,1
Trésorerie nette de clôture	49,6	95,7

1.3.2.1. Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Ces flux se sont élevés à 29,4 millions d'euros contre 30,4 millions d'euros au premier semestre 2018. Malgré une hausse de la capacité d'autofinancement qui passe 73,9 millions à 86,4 millions d'euros, ce flux est affecté par une variation négative du besoin en fonds de roulement de 32,0 millions d'euros résultant d'une part du décalage des règlements des créances EDF du mois de juin, ces derniers étant intervenus au tout début du mois de juillet, et des règlements effectués auprès des sucreries au titre de la campagne 2018 intervenus au cours du premier semestre 2019.

1.3.2.2. Flux de trésorerie générés par les activités d'investissement

Ces flux se décomposent entre :

- les dépenses d'investissement d'exploitation : il s'agit des dépenses d'investissement sur les centrales en exploitation, essentiellement dans le cadre des programmes de travaux et d'investissement d'entretien, de maintenance, de réparation, d'optimisation et de modernisation des centrales thermiques. Elles se sont élevées à 10,4 millions d'euros, à comparer à 5,6 millions d'euros au premier semestre 2018 ;
- les dépenses d'investissement de développement : elles se sont élevées à 61,3 millions d'euros à comparer à 59,3 millions d'euros au premier semestre 2018. Elles intègrent principalement les dépenses en lien avec la fin des travaux de installations nouvellement mises en service, ainsi qu'avec la poursuite du programme d'investissement de mise aux normes IED des centrales thermiques d'Outre-mer qui devrait s'achever en début d'année 2020 et le début des travaux de conversion biomasse à la Guadeloupe.

1.3.2.3. Flux de trésorerie générés par les activités de financement

Ces flux se sont élevés à (2,9) millions d'euros contre 39,1 millions d'euros au premier semestre 2018.

94,3 millions d'euros de nouvelles dettes ont été tirées : une nouvelle dette projet sans recours a été mise en place afin de financer les actifs solaires acquis à la suite du rachat de la filiale française d'Eneco. Ce tirage a permis au Groupe de rembourser les lignes de crédit court terme qui avaient été utilisées pour financer l'acquisition de cette société en décembre dernier. Un complément de dette a également été tirée sur Albioma Le Gol permettant de financer la fin des travaux de mise aux normes IED. Un premier tirage a également été réalisé par Albioma Le Moule afin de financer le

début des travaux de conversion de la troisième tranche de la centrale et les infrastructures logistiques nécessaires.

La hausse du coût de l'endettement financier, qui s'est élevé à 14,2 millions d'euros, s'explique principalement par les charges d'intérêts des installations nouvellement mises en service et des nouvelles dettes à la suite des acquisitions.

1.3.3. Structure financière

Au 30 juin 2019, les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 387,5 millions d'euros. La part des intérêts minoritaires est de 91,0 millions d'euros.

L'endettement financier brut hors dette IFRS 16 au 30 juin 2019 s'élève à 858 millions d'euros, en hausse par rapport au 31 décembre 2018 (846 millions d'euros), à la suite de tirage de dettes destinées à financer la réalisation des travaux de mise aux normes IED des dernières tranches et du refinancement des actifs photovoltaïques acquis auprès d'Eneco France. Il est composé de dettes projet à hauteur de 764 millions d'euros et d'une dette *corporate* de 94 millions d'euros. L'essentiel des dettes projet est sans recours sur l'actionnaire à l'exception de la dette brésilienne et des projets en cours de construction pour lesquels Albioma a accordé des garanties maison-mère.

La dette financière nette consolidée hors dette IFRS 16 s'établit à 805 millions d'euros après prise en compte de la trésorerie nette de 50 millions d'euros et des dépôts de garantie (3 millions d'euros de dépôts au 30 juin 2019). Elle est également en hausse par rapport au 31 décembre 2018, où elle s'établissait à 747 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, Albioma dispose d'une trésorerie consolidée de 53 millions d'euros (y compris 3 millions d'euros de dépôts de garantie), et conserve des moyens adaptés à la poursuite de son développement. Une facilité bancaire d'un montant de 60 millions d'euros signée en juin, de 20 millions d'euros supplémentaires à la précédente, reflète la dynamique de croissance du Groupe et lui assurera une flexibilité financière accrue, dans l'optique notamment d'acquisitions ou de besoins de trésorerie ponctuels.

1.4. Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Néant.

1.5. Évènements importants survenus depuis le 1^{er} juillet 2019 et perspectives

1.5.1. Évènements postérieurs à la clôture

Néant.

1.5.2. Perspectives

1.5.2.1. Perspectives long terme

Le Groupe confirme l'objectif d'un développement soutenu. Au cours de la période 2013-2023, son programme d'investissement de l'ordre d'un milliard et demi d'euros sera essentiellement consacré à de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable en France, à l'Île Maurice et au Brésil. Les opportunités de développement dans de nouveaux pays ou sur de nouveaux métiers sont également à l'étude.

1.5.2.2. Objectifs 2019

Le Groupe confirme ses objectifs de résultats pour l'exercice 2019.

<i>En millions d'euros</i>	2019
EBITDA	168-178
Résultat net part du Groupe	38-44

2. Comptes consolidés résumés du premier semestre

2.1. Compte de résultat consolidé résumé

En milliers d'euros	Note	S1 2019	S1 2018
Chiffre d'affaires	5	241 042	202 324
Achats (variation des stocks incluse)	6	(82 470)	(69 249)
Frais de logistique	8	(5 546)	(5 558)
Charges de personnel	7	(28 108)	(22 108)
Autres charges et produits d'exploitation	8	(41 350)	(34 421)
Amortissements des contrats de fourniture d'électricité et de vapeur		(3 396)	(2 995)
Dotations aux amortissements et aux provisions	9	(32 949)	(24 515)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	18	744	1 146
Résultat opérationnel courant		47 966	44 624
Autres produits et charges opérationnels	10	236	848
Résultat opérationnel		48 202	45 472
Coût de l'endettement financier	11	(14 173)	(11 364)
Autres produits financiers	12	452	3 749
Autres charges financières	12	(474)	(279)
Résultat avant impôt		34 006	37 578
Charge d'impôt	13	(11 316)	(13 485)
Résultat net de l'ensemble consolidé		22 690	24 092
Résultat net de l'ensemble consolidé revenant :			
aux actionnaires d'Albioma	23	18 215	20 645
aux intérêts ne conférant pas le contrôle	23	4 475	3 447
Résultat par action de base et dilué (en euros)	23	0,601	0,682

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés.

2.2. État du résultat global

L'état du résultat global présente le résultat de la période ainsi que les produits et charges de la période directement comptabilisés en capitaux propres en application des normes IFRS.

En milliers d'euros	S1 2019	S1 2018
Résultat net de l'ensemble consolidé	22 690	24 092
Ecart actuariels sur avantages au personnel	(2 790)	-
Impôts différés sur écarts actuariels	699	-
Éléments non recyclables par résultat	(2 092)	-
Différences de conversion	735	(7 046)
Couvertures de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêts)	(18 774)	(928)
Impôts différés liés aux couvertures de flux de trésorerie	4 813	221
Éléments recyclables par résultat	(13 226)	(7 753)
Résultat global de l'ensemble consolidé	7 373	16 339
Revenant :		
aux actionnaires d'Albioma	4 333	14 533
aux intérêts ne conférant pas le contrôle	3 039	1 806

Outre l'évolution du résultat du premier semestre 2019, l'évolution du résultat global provient essentiellement :

- de l'impact de la diminution des taux d'intérêt sur la valorisation à leur juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie (swaps de taux d'intérêt) ;
- de l'impact de la diminution des taux d'intérêt sur l'évaluation des avantages au personnel (écarts actuariels liés à la baisse du taux d'actualisation) ;
- de l'effet de l'évolution du taux de conversion du réal brésilien contre l'euro.

2.3. Bilan consolidé résumé

Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition	14	16 952	24 226
Immobilisations incorporelles	15	113 836	101 182
Droits d'utilisation (IFRS 16)	16	26 987	-
Immobilisations corporelles	17	1 194 096	1 161 887
Actifs financiers non courants	19	5 005	4 901
Participations dans les entreprises associées	18	22 423	23 950
Impôts différés actifs		2 915	713
Total des actifs non courants		1 382 215	1 316 859
Actifs courants			
Stocks et en cours	21	57 295	62 237
Clients	20	91 678	74 488
Autres actifs d'exploitation courants	22	61 640	51 733
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	49 638	95 297
Total des actifs courants		260 252	283 755
Total de l'actif		1 642 467	1 600 614

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés.

Passif

Total des capitaux propres		478 518	492 782
Passifs non courants			
Avantages au personnel	26	38 335	34 267
Provisions pour risques	26	6 753	7 274
Impôts différés passifs		25 854	32 893
Dettes financières non courantes	24	752 442	722 240
Dettes liées aux droits d'utilisation (IFRS 16)	25	34 780	-
Instruments dérivés non courants	27	55 059	36 392
Total des passifs non courants		913 223	833 066
Passifs courants			
Fournisseurs	28	58 362	66 378
Dettes fiscales et sociales	30	28 285	35 896
Dettes financières courantes	24	105 596	123 458
Dettes liées aux droits d'utilisation (IFRS 16)	25	1 824	-
Autres passifs d'exploitation courants	29	56 659	49 034
Total des passifs courants		250 726	274 765
Total du passif		1 642 467	1 600 614

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés.

2.4. Variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves et résultats	Couverture de flux de trésorerie	Écart de conversion	Capitaux propres – Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2018	1 191	48 659	404 664	(23 747)	(22 310)	408 457	84 325	492 782
Impact de la transition à IFRS 16			(6 541)			(6 541)	(560)	(7 101)
Distributions de dividendes ¹			(20 026)			(20 026)	(7 292)	(27 318)
Stocks-options et actions de performance			1 299			1 299		1 299
Transaction entre actionnaires								
Actions propres			(11)			(11)		(11)
Augmentation de capital							7 361	7 361
Variations de périmètre			(2)			(2)	4 136	4 134
Total des transactions avec les actionnaires			(18 740)			(18 740)	4 205	(14 535)
Variation de la différence de conversion					464	464	271	735
Variation des écarts actuariels				(1 911)		(1 911)	(181)	(2 092)
Variation de juste valeur sur dérivés de couverture				(12 435)		(12 435)	(1 526)	(13 961)
Sous-total éléments comptabilisés en capitaux propres				(14 346)	464	(13 882)	(1 436)	(15 318)
Résultat de la période			18 215			18 215	4 475	22 690
Total profits et pertes de la période			18 215	(14 346)	464	4 333	3 039	7 372
Capitaux propres au 30/06/2019	1 191	48 659	397 598	(38 093)	(21 846)	387 509	91 009	478 518

Notes

- Le 27 mai 2019, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Albioma a décidé l'attribution d'un dividende par action de 0,65 euro et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter à hauteur de la moitié du dividende distribué pour un paiement soit en numéraire soit en actions nouvelles. Cette option était ouverte dans les mêmes conditions pour les actions éligibles au dividende majoré (0,71 euro par action, soit une option exerçable à hauteur de 0,355 euro).

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves et résultats	Couverture de flux de trésorerie	Écart de conversion	Capitaux propres – Part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2017	1 179	42 199	384 464	(22 493)	(16 562)	388 787	78 493	467 280
Distributions de dividendes ¹			(18 150)			(18 150)	(6 091)	(24 241)
Stocks-options et actions de performance			418			418		418
Transaction entre actionnaires								
Actions propres			(76)			(76)		(76)
Augmentation de capital							721	721
Variations de périmètre			(2)			(2)	61	59
Total des transactions avec les actionnaires			(17 810)			(17 810)	(5 309)	(23 119)
Variation de la différence de conversion					(5 845)	(5 845)	(1 201)	(7 046)
Variation des écarts actuariels								
Variation de juste valeur sur dérivés de couverture				(267)		(267)	(440)	(707)
Sous-total éléments comptabilisés en capitaux propres				(267)	(5 845)	(6 112)	(1 641)	(7 753)
Résultat de la période			20 645			20 645	3 447	24 092
Total profits et pertes de la période			20 645	(267)	(5 845)	14 533	1 806	16 339
Capitaux propres au 30/06/2018	1 179	42 199	387 299	(22 760)	(22 407)	385 510	74 990	460 500

Notes

- Le 30 mai 2018, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Albioma a décidé l'attribution d'un dividende par action de 0,60 euro et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter à hauteur de la moitié du dividende distribué pour un paiement soit en numéraire soit en actions nouvelles. Cette option était ouverte dans les mêmes conditions pour les actions éligibles au dividende majoré (0,66 euro par action, soit une option exerçable à hauteur de 0,33 euro).

2.5. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Activités opérationnelles		
Résultat net revenant aux actionnaires d'Albioma	18 215	20 645
Intérêts ne conférant pas le contrôle	4 475	3 447
Ajustements	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	36 465	27 215
Variation des impôts différés	(3 774)	(2 412)
Résultat des entreprises associées net des dividendes reçus	581	794
Autres éléments sans impact sur la trésorerie	(130)	(3 511)
Paiements en actions	1 299	418
Coût de l'endettement financier	14 168	11 364
Charge d'impôt courant de l'exercice	15 090	15 897
Capacité d'autofinancement	86 389	73 857
Effet de la variation du besoin en fonds de roulement	(32 048)	(30 040)
Impôt décaissé	(24 973)	(13 466)
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	29 368	30 351
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(71 250)	(64 633)
Augmentation des droits d'utilisation (IFRS 16)	(357)	-
Augmentation des actifs financiers	(200)	(191)
Autres flux liés aux opérations d'investissement	131	-
Flux net de trésorerie généré par les activités d'investissement	(71 676)	(64 824)
Opérations de financement		
Augmentations de capital souscrites par des actionnaires hors Groupe	-	721
Variation des titres d'auto-contrôle	-	100
Emissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières	94 286	73 500
Coût de l'endettement financier	(14 168)	(11 364)
Remboursements d'emprunts et dettes financières	(80 508)	(22 939)
Variation des dettes liées aux droits d'utilisation (IFRS 16)	(553)	-
Autres éléments	(1 941)	(957)
Flux net de trésorerie généré par les activités de financement	(2 884)	39 061
Effet du change sur la trésorerie et autres variations	(467)	(960)
Variation nette de la trésorerie	(45 659)	3 628
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	95 297	92 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	49 638	95 682
Variation de trésorerie	(45 659)	3 629
Trésorerie	28 726	72 980
Équivalents de trésorerie	20 913	22 702
Sous-total trésorerie	49 638	95 682
Concours bancaires courants	-	-
Trésorerie nette	49 638	95 682

2.6. Notes aux états financiers

Albioma est un producteur d'énergie renouvelable indépendant, engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque. Le Groupe est implanté en Outre-mer français, à l'île Maurice et au Brésil.

Albioma est immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 775 667 538. Son siège social est situé Tour Opus 12, 77 esplanade du Général de Gaulle, 92081 Paris La Défense.

Les comptes consolidés semestriels résumés d'Albioma sont présentés en milliers d'euros et ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 juillet 2019.

Note 1. Faits marquants de la période

Les faits marquants de la période ont été les suivants :

- une nouvelle turbine à combustion a été mise en service à La Réunion le 25 février 2019 ;

- les centrales récemment mises en service, Galion 2 et Albioma Saint-Pierre, ont affiché de bonnes performances sur le semestre ;
- le programme de mise aux normes IED des installations a été poursuivi, ayant conduit notamment aux travaux de la dernière tranche de la centrale de Bois-Rouge et de la première tranche de la centrale du Moule ;
- de nouvelles centrales photovoltaïques ont été mises en service, notamment la centrale avec stockage de Port Ouest (1,3 MWc) à La Réunion ;
- 5,2MWc de projets solaires ont été remportés en métropole lors de l'appel d'offres CRE 4 de mars 2019 ;
- Albioma Le Moule a souscrit pour sa centrale Albioma Caraïbes (34 MW – mise en service en 2011) un nouveau prêt long terme (19 ans) et sans recours sur l'actionnaire de 68 millions d'euros, en complément de la dette existante ;
- la filiale d'Albioma Solaire France, détenant et exploitant l'essentiel des centrales photovoltaïques qui avaient été acquises auprès d'Eneco en décembre dernier, a souscrit un prêt long terme de 61 millions d'euros. Ce financement de projet sans recours permet de refinancer les actifs existants et comprend une enveloppe destinée à financer la construction d'un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques de petite et moyenne puissance ;
- Albioma a conclu le 7 juin 2019 avec des banques françaises et internationales, une facilité bancaire d'un montant de 60 millions d'euros, dans des conditions de marché très favorables. Ce financement revolving prend la suite d'une précédente ligne de 40 millions d'euros, qui arrivait à échéance.

Note 2. Bases de préparation des comptes et méthodes comptables

2.1. Bases de préparation et méthodes comptables

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2019 qui sont disponibles sur le site :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

Les comptes consolidés semestriels condensés au 30 juin 2019 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans les états financiers semestriels sont similaires à celles utilisées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018, à l'exception des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne, applicables à compter du 1^{er} janvier 2019 et décrites ci-après :

- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- amendement à IFRS 9 « clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017 ;
- IFRIC 23 « Comptabilisation des positions fiscales incertaines ».

L'impact de la norme IFRS 16 est décrit ci-après.

Les autres amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés semestriels clos au 30 juin 2019.

Pour l'exercice 2019, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement. Les normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après le 1^{er} janvier 2019 pouvant avoir un impact sur les comptes du Groupe sont les suivants :

- amendement à IFRS 3 « Définition d'une entreprise » ;
- amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition de significatif » ;
- amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS.

Impacts de la mise en œuvre d'IFRS 16 « Contrats de location »

Impacts généraux de présentation

La norme IFRS 16 s'applique pour la première fois aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle remplace la norme IAS 17 et ses interprétations et conduit à comptabiliser au bilan des preneurs la plupart des contrats de location selon un modèle unique, sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif et d'une dette de location (abandon pour les preneurs de la classification en contrats de location simple ou contrats de location financement).

Le Groupe a choisi de présenter les actifs au titre de droits d'utilisation séparément des autres actifs et les dettes de location, séparément des autres passifs dans l'état de la situation financière.

Les charges liées aux contrats de location qui étaient classées auparavant comme des contrats de location simple et qui étaient présentées dans les charges d'exploitation sont retraitées avec l'application d'IFRS 16 et remplacées par une dotation aux amortissements du droit d'utilisation et des charges financières. S'agissant de l'activité photovoltaïques, une partie des loyers peut être basée sur le chiffre d'affaires des installations. Ce loyer, variable, est conservé en charges d'exploitation.

Alors que les paiements au titre des contrats de location simple étaient présentés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, ces paiements de loyers sont désormais divisés en sorties de trésorerie se rapportant à la charge d'intérêts sur la dette de loyer et au remboursement de cette dette de loyer. Le Groupe présente le remboursement du principal de l'obligation locative et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Nature des actifs loués concernés

Le Groupe en tant que preneur est principalement engagé dans des baux immobiliers, notamment pour son siège, et des locations de toitures et de terrains sur lesquels sont exploitées les installations photovoltaïques et thermiques. La durée de ces baux varie de 15 à 45 ans, en cohérence avec la durée des contrats de vente d'énergie dont bénéficient les installations.

Méthode d'application

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée avec calcul rétrospectif du droit d'utilisation (calcul de la valeur de l'actif à l'origine du contrat et d'un amortissement jusqu'à la date de transition), consistant à comptabiliser l'effet cumulatif de l'application initiale comme un ajustement sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

En application de ces dispositions, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 qui sont présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Pour les contrats en vigueur à la date de première application, le Groupe a choisi d'appliquer la mesure de simplification permettant de ne pas appliquer IFRS 16 aux accords qui n'étaient auparavant pas identifiés comme des contrats de location au sens d'IAS 17 et d'IFRIC 4.

Les loyers des contrats correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ont été comptabilisés directement en charges.

Par ailleurs, les mesures de simplification suivantes offertes par la norme IFRS 16 ont été appliquées à la transition :

- les contrats avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2019 ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un droit d'utilisation et d'une dette de loyer ;
- les taux d'actualisation appliqués à la date de transition sont basés sur le taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques ;
- les coûts directs initiaux ont été exclus de l'évaluation du droit d'utilisation pour les contrats de location simple en vigueur à la date de transition ;
- au lieu de procéder à un test de dépréciation des actifs liés au droit d'utilisation à la date de transition, le Groupe s'est appuyé sur son évaluation des contrats de location déficitaires en application des principes d'IAS 37 ;
- le Groupe a utilisé le bénéfice du recul pour déterminer la durée des contrats de location contenant des options de prolongation ou de résiliation.

Pour les contrats de location précédemment classés en contrats de location-financement, le droit d'utilisation et la dette de location sont évalués en date de transition aux mêmes montants qu'en vertu de la norme IAS 17 à la date de première application.

L'application d'IFRS 16 a nécessité l'exercice du jugement, notamment en ce qui concerne :

- la définition d'un contrat de location ;
- la détermination de la durée de la location qui prend en compte l'exercice des options de résiliation ou de renouvellement lorsque le Groupe est raisonnablement certain de les exercer ;
- la détermination du taux d'emprunt marginal qui a été calculé en prenant en compte la durée résiduelle des contrats en date de première application.

Les principes comptables du Groupe liés aux contrats de location mis à jour de l'application de la norme IFRS 16 sont présentés ci-après.

Le taux marginal d'intérêt utilisé pour la valorisation de la dette liée aux droits d'utilisation varie de 0,86 % à 4,56 % en fonction de la maturité du contrat de location.

Un rapprochement du total des engagements au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et des dettes de location comptabilisées au 1^{er} janvier 2019 a été effectué de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	
Engagements hors bilan au 31/12/2018	18 278
Différence d'appréciation des engagements hors bilan	13 685
Différence d'appréciation des durées retenues en lien avec les options de prolongation	3 484
Effet des variations de périmètre ayant eu lieu à fin 2018	2 757
Autres différences	1 542
Dette de location avant actualisation	39 746
Effet de l'actualisation	(2 629)
Dette de location liée aux contrats de location simple – IFRS 16	37 117

Le montant des dettes relatives aux contrats de location-financement antérieurement retraités selon IAS 17 s'élevait à 83 103 milliers d'euros au 1^{er} janvier 2019.

Impact d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture

Les impacts de la mise en œuvre de cette nouvelle norme sur le bilan, au 1^{er} janvier 2019, se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	
Droits d'utilisation comptabilisés en immobilisations	27 733
Dettes relatives aux droits d'utilisation	(37 117)
Impôts différés	2 283
Impact sur les capitaux propres au 01/01/2019	(7 101)
Dont part du groupe	(6 541)
Dont part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(560)

Tel que précisé dans les comptes consolidés de l'exercice 2018, l'impact sur le bilan d'ouverture mentionné dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018 portait exclusivement sur le seul périmètre photovoltaïque hors participations Eneco France acquises en décembre 2018. Le différentiel entre cette estimation et le montant présenté ci-dessous correspond aux contrats du secteur Biomasse Thermique, d'Eneco France et de la holding.

Impact d'IFRS 16 sur le résultat de la période close au 30 juin 2018

Les impacts de la mise en œuvre de cette nouvelle norme sur le résultat de la période se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2018
Résultat opérationnel	485
Charges financières	(664)
Résultat net	(124)
Résultat net	(124)
Dont part du Groupe	(99)
Dont part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(25)

Principes comptables de traitement des contrats de location – IFRS 16

Les contrats de location qui confèrent au preneur le contrôle de l'utilisation d'un actif identifié pour une période donnée en échange d'une contrepartie, entrent dans le champ d'application d'IFRS 16. Les sociétés locataires du Groupe reconnaissent, à l'actif du bilan sous la forme d'un droit d'utilisation en contrepartie d'une dette de loyer, tous les contrats de location quelle que soit leur nature, location simple ou location financement.

La dette de location est initialement déterminée sur la base de la valeur actuelle des paiements locatifs impayés à cette date, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible ou au taux d'emprunt marginal spécifique au pays, aux conditions et à la monnaie du contrat. Les paiements locatifs incluent les paiements fixes, les paiements variables fondés sur un indice ou un taux et les paiements découlant d'options raisonnablement certaines d'être exercées. Les loyers variables basés sur le chiffre d'affaires sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Après l'évaluation initiale, la dette de location est réduite des paiements effectués et augmentée de la charge d'intérêt. Elle est réévaluée pour refléter toute modification des paiements locatifs futurs en cas de nouvelle négociation avec le bailleur, de changement d'un indice ou d'un taux, ou en cas de réestimation d'options. Lorsque la dette de location est réévaluée, l'ajustement correspondant est reflété dans le droit d'utilisation, ou le résultat si le droit d'utilisation est déjà ramené à zéro dans le cas d'une réduction du périmètre locatif.

Le droit d'utilisation déterminé à l'origine comprend la dette de location initiale, les coûts directs initiaux et les éventuelles obligations de rénover l'actif, diminués des avantages accordés par le bailleur.

Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat. Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier. L'impact fiscal de ce retraitement de consolidation est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés.

La durée de location retenue correspond à la période non résiliable, aux périodes couvertes par une option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain, ainsi qu'aux périodes couvertes par une option de résiliation dont le non-exercice est raisonnablement certain.

Le Groupe applique les exemptions permises par IFRS 16 relatives aux contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou lorsque l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 euros).

2.2. Méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêtés intermédiaires sont les suivantes :

- impôts sur les résultats : la charge d'impôt est calculée sur la base des résultats avant impôts ventilés par juridiction fiscale auxquels sont appliqués les taux d'imposition estimés pour l'exercice complet ;
- avantages du personnel : les charges nettes liées à ces avantages sont comptabilisées sur la base d'un prorata de la charge annuelle projetée ressortant des évaluations actuarielles réalisées à la clôture de l'exercice précédent. Les évaluations des engagements nets sont modifiées en cas d'évolution significative des conditions de marché par rapport à la clôture de l'exercice précédent, de réductions, de liquidations ou d'autres événements non récurrents significatifs.

2.3. Estimations de la Direction

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés semestriels résumés, les estimations significatives exercées par la direction sont identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le Groupe estime qu'il n'y a pas d'évolution significative dans la qualification des niveaux de juste valeur telle qu'elle est présentée en note 32 aux états financiers consolidés de l'exercice 2018.

2.4. Taux de conversion

L'évolution du taux de change réel/euro sur les périodes présentées est la suivante :

Périodes	Taux de clôture	Taux moyen
30/06/2018	4,49	4,14
31/12/2018	4,44	4,31
30/06/2019	4,35	4,34

Note 3. Évolution du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre significative n'est intervenue sur la période.

Note 4. Secteurs opérationnels

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation interne et du *reporting* utilisé par la Direction du Groupe, qui reflètent les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé. Les données présentées au titre du premier semestre 2019 intègrent l'effet de la norme IFRS 16 « Contrat de location », tel que décrit en note 2.1 aux présents états financiers.

Les transactions entre secteurs sont réalisées au prix de marché.

Pendant le premier trimestre de 2018 et de 2019, les trois installations brésiliennes du Groupe (Albioma Rio Pardo Termoelétrica, et Albioma Codora Energia, Albioma Esplanada Energia) ont réalisé leur maintenance annuelle au cours de l'inter-campagne sucrière. Il en résulte, pendant ces deux périodes, qu'elles ne contribuent pas significativement au chiffre d'affaires mais aux charges.

Informations relatives à la période close au 30 juin 2019

<i>En milliers d'euros</i>	France – Biomasse Thermique	France – Solaire¹	Brésil	Île Maurice	Holding et autres	Éliminations	Comptes IFRS
Résultat							
Produits des activités ordinaires	204 708	24 810	8 941	-	2 583		241 042
Inter-secteurs					11 637	(11 637)	-
Produits des activités ordinaires	204 708	24 810	8 941	-	14 220	(11 637)	241 042
EBITDA²	64 468	17 957	2 989	778	(1 653)		84 539
Résultat opérationnel	41 796	7 928	(166)	778	(2 134)		48 202
Charges et produits financiers	(7 166)	(3 422)	(1 592)	-	(2 016)		(14 195)
Charge d'impôts	(10 899)	(815)	(337)	-	735		(11 316)
Résultat net de l'exercice	23 731	3 691	(2 095)	1 556	(3 415)		22 690
Autres informations							
Investissements corporels et incorporels	53 428	9 147	6 105	-	24		68 704
Dotations aux amortissements	(22 040)	(10 124)	(3 101)	-	(456)		(35 721)

Notes

- Incluant l'Espagne et l'Italie.
- EBITDA : résultat opérationnel (y compris résultat des entreprises mises en équivalence) avant dotations aux amortissements et aux provisions, net des reprises et y compris impact d'IFRS 16 « Contrats de location ».

Informations relatives à la période close au 30 juin 2018

<i>En milliers d'euros</i>	France – Biomasse Thermique	France – Solaire¹	Brésil	Île Maurice	Holding, Biométhanisation et autres	Éliminations	Comptes IFRS
Résultat							
Produits des activités ordinaires	170 525	19 530	7 052	-	5 217		202 324
Inter-secteurs					9 386	(9 386)	-
Produits des activités ordinaires	170 525	19 530	7 052		14 603	(9 386)	202 324
EBITDA²	56 205	13 750	1 570	1 146	(707)		71 964
Résultat opérationnel	38 866	6 907	(932)	1 146	(515)		45 472
Charges et produits financiers	(5 123)	(7 103)	(1 275)	-	5 607		(7 894)
Charge d'impôts	(11 623)	(1 615)	(203)	-	(44)		(13 485)
Résultat net de l'exercice	22 120	(1 811)	(2 411)	2 292	5 049		24 092
Autres informations							
Investissements corporels et incorporels	58 413	2 535	3 184	-	(1 382)		62 750
Dotations aux amortissements	(15 851)	(7 712)	(2 502)	-	(219)		(26 284)

Notes

- Incluant l'Espagne et l'Italie.
- EBITDA : résultat opérationnel (y compris résultat des entreprises mises en équivalence) avant dotations aux amortissements et aux provisions, net des reprises.

Passage du résultat opérationnel à l'EBITDA

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Résultat opérationnel	48 202	45 472
Dotation aux amortissements des contrats	3 396	2 995
Dotation aux amortissements des immobilisations	32 574	23 158
Dotation et reprises de provisions (y compris avantages au personnel)	375	315
Autres éléments	(8)	24
EBITDA incluant l'effet d'IFRS 16	84 539	71 964
Impact du retraitement IFRS 16 sur l'EBITDA (neutralisation des loyers)	(1 541)	-
EBITDA hors effet d'IFRS 16	82 998	71 964

Note 5. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires consolidés s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Ventes d'électricité et de vapeur	238 459	199 072
Prestations de services	2 583	3 252
Produits des activités ordinaires	241 042	202 324

La variation du chiffre d'affaires intègre notamment :

- l'effet des mises en service décrites dans les faits marquants de la période ainsi que celles intervenues en fin d'année 2018 ;
- la hausse des primes fixes et de la rémunération variable résultant de l'indexation prévue par les contrats de vente d'électricité des centrales thermiques d'Outre-mer et des primes fixes complémentaires perçues au titre des investissements de mise en conformité ;
- la baisse contractuelle des primes fixes historiques des centrales de Bois-Rouge et du Gol à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- les effets des arrêts techniques annuels réalisés au cours du premier semestre 2019.

Note 6. Achats (y compris variations de stocks)

Les achats intègrent le coût des matières consommées dans le cadre de la production d'électricité, incluant notamment le charbon, le fuel et la biomasse. La variation de la période intègre l'effet des mises en services de nouvelles unités tel que décrit ci-avant.

Note 7. Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Salaires et traitements	(16 199)	(12 764)
Charges sociales	(8 143)	(6 576)
Participation et intéressement	(2 467)	(2 350)
Paiements en actions	(1 299)	(418)
Total charges de personnel	(28 108)	(22 108)
Avantage au personnel (coût des services rendus nets des prestations versées)	(1 019)	(1 373)
Total charges de personnel y compris avantages au personnel	(29 127)	(23 481)

L'augmentation des charges de personnel est essentiellement liée aux mises en service des nouvelles unités, aux effets des variations de périmètre, aux recrutements réalisés en lien avec la mise en place des nouvelles installations de traitement des rejets liquides et gazeux (IED) ainsi qu'au renforcement des équipes de développement et de construction.

Note 8. Autres charges et produits d'exploitation

8.1. Frais de logistique

Les charges de logistiques sont stables sur le semestre par rapport au premier semestre 2018.

8.2. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent toutes les dépenses à l'exception des achats, des frais de logistique et des charges de personnel. Elles intègrent aussi les charges et produits liés aux quotas de CO₂.

La variation des autres charges d'exploitation est essentiellement liée aux entretiens et arrêts annuels intervenus sur le premier semestre 2019 notamment d'Albioma Le Moule ainsi que des charges d'entretien des unités nouvellement mises en service dont la centrale Galion 2 et la turbine à combustion de Saint-Pierre.

Note 9. Dotations aux amortissements et provisions

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Dotations aux amortissements	(31 477)	(23 350)
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation (IFRS 16)	(1 097)	-
Dotations aux provisions nettes des reprises	(375)	(1 165)
Dotations aux amortissements et provisions	(32 949)	(24 515)

La variation des dotations aux amortissements provient des unités mises en services sur la période et au cours du second semestre 2018 (nouvelles unités et investissements IED).

Les dotations aux provisions nettes des reprises du premier semestre 2019 intègrent les dotations au titre des avantages au personnel pour 1,0 million d'euros ainsi que des reprises de provisions pour risques et litiges.

Note 10. Autres charges et produits opérationnels

Les autres produits nets intègrent essentiellement des reprises de provisions consécutivement à l'extinction de litiges ou de risque.

Note 11. Coût de l'endettement financier

Les différentes composantes constituant le coût de l'endettement financier sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Frais financiers sur dettes financières	(11 283)	(9 138)
Frais financiers sur crédit-baux	(2 226)	(2 226)
Coût de l'endettement financier (hors IFRS 16)	(13 509)	(11 364)
Charge d'intérêts liées aux droits d'utilisation (IFRS 16)	(664)	-
Coût de l'endettement financier	(14 173)	(11 364)

La variation du coût de l'endettement financier intègre l'effet des mises en services intervenues sur la période et au cours du second semestre 2018 ainsi que l'effet des entrées de périmètre (acquisitions d'entités) intervenues en fin d'année 2018.

Note 12. Autres charges et produits financiers

Pour la période close au 30 juin 2019, les autres charges et produits financiers intègrent notamment des produits de placement.

Pour la période close au 30 juin 2018, les autres produits financiers intégraient l'impact du refinancement de la dette du secteur Solaire Océan Indien pour un montant de 3,5 millions d'euros ainsi que des produits des placements de trésorerie et les revenus des dépôts.

Les autres charges financières intègrent la charge liée à l'effet de l'actualisation des avantages au personnel pour un montant de 0,2 million d'euros.

Note 13. Impôts

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Charge d'impôt courant	(15 090)	(15 897)
Impôts différés	3 774	2 412
Total impôt sur les sociétés	(11 316)	(13 485)

Analyse de la charge d'impôt

Le taux d'impôt effectif se détermine comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Résultat opérationnel	48 202	45 472
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	(744)	(1 146)
Coût de l'endettement financier	(14 173)	(11 364)
Autres produits et charges financiers	(22)	3 469
Résultat avant impôt et part dans les sociétés mises en équivalence (A)	33 262	36 432
Charge d'impôt (B)	(11 316)	(13 485)
Taux d'impôt effectif (B) / (A)	34,02%	37,01%

La différence entre la charge d'impôt effective et la charge d'impôt théorique, hors contribution additionnelle, s'analyse comme suit :

	S1 2019			S1 2018		
	Base (en milliers d'euros)	Taux	Impôt (en milliers d'euros)	Base (en milliers d'euros)	Taux	Impôt (en milliers d'euros)
Charge d'impôt théorique	33 262	31,00%	(10 311)	36 432	34,40%	(12 543)
Différence entre le taux d'impôt théorique et le taux d'impôt des sociétés étrangères (y compris LODEOM)		0,50%	(174)		1,50%	(531)
Impact de l'évolution du taux d'impôt sur les impôts différés					(1,10%)	405
Produits non imposables						
Impôts sur distributions de dividendes		0,60%	(190)		0,90%	(325)
Intérêts non déductibles					1,30%	(490)
Impôts différés actifs non reconnus		(0,20%)	71		0,20%	(58)
Contributions additionnelles et autres différences permanentes		2,10%	(708)		(0,20%)	57
Charge d'impôt comptabilisée	33 262	34,02%	(11 316)	36 432	37,01%	(13 485)

Les effets des différences de taux d'impôt proviennent essentiellement de l'écart entre le taux de droit commun applicable à Albioma et le taux d'impôt applicable au Brésil.

La diminution du taux effectif d'impôt de 2019 intègre l'impact de la réduction du taux d'impôt prévu par la loi de finances 2018 sur les impôts différés de la période ainsi que de l'évolution des règles de déductibilité des charges d'intérêts en France.

Le taux d'impôt retraité, hors Brésil, hors résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence et hors impact de la réduction du taux d'impôt prévu en 2019 ressort à 31,8 % contre 35,4 % pour le premier semestre 2018.

Note 14. Écarts d'acquisition

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur nette
Au 31/12/2018	24 226
Effet des variations de périmètre	(7 274)
Au 30/06/2019	16 952

Le Groupe n'a pas relevé d'indice de perte de valeur des écarts d'acquisition au 30 juin 2019 de nature à conduire à une dépréciation. La ligne « Effet des variations de périmètre » intègre l'impact de l'allocation de l'écart d'acquisition d'Eneco France, société acquise en décembre 2018. Cette allocation a conduit notamment à reconnaître une valeur des contrats de vente d'électricité de 12 millions d'euros.

Le délai d'affectation des écarts d'acquisition des sociétés Albioma Esplanada Energia et Eneco France s'achèvera au cours du dernier trimestre 2019. L'allocation sera alors considérée comme définitive.

Note 15. Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Contrats de fourniture d'électricité et de vapeur	Autres immobilisations incorporelles	Total des immobilisations incorporelles
Au 31/12/2018	98 834	2 349	101 183
Acquisitions	-	194	194
Cessions	-	(16)	(16)
Dotations aux amortissements	(2 810)	(708)	(3 518)
Effet des variations de périmètre	15 627	(1 122)	14 505
Autres mouvements	(545)	1 545	1 000
Effet de la conversion	485	3	488
Au 30/06/2019	111 591	2 245	113 836

La variation des immobilisations incorporelles est essentiellement liée à l'allocation de l'écart d'acquisition d'Eneco France aux contrats de vente d'électricité ainsi qu'à l'amortissement des contrats de vente d'électricité.

Note 16. Droits d'utilisation (IFRS 16)

<i>En milliers d'euros</i>	Droits d'utilisation liés aux locations de bureaux	Droits d'utilisation liés aux installations	Droits d'utilisation IFRS 16
Au 31/12/2018	-	-	-
Impact de la transition à IFRS 16	4 544	23 189	27 733
Nouveaux contrats	-	357	357
Dotations aux amortissements	(241)	(856)	(1 097)
Effet de la conversion	-	(6)	(6)
Au 30/06/2019	4 303	22 684	26 987

Note 17. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Installations en service	Immobilisations en cours	Total
Au 31/12/2018	1 068 031	93 856	1 161 887
Acquisitions	68 017	111	68 128
Dotations aux amortissements	(31 032)	-	(31 032)
Effet des variations de périmètre	(255)	(4 907)	(5 162)
Reclassement et autres mouvements	(8 952)	8 057	(895)
Effet de la conversion	1 082	88	1 170
Au 30/06/2019	1 096 891	97 205	1 194 096

Les augmentations des immobilisations du semestre portent essentiellement sur des dépenses d'amélioration des centrales thermiques.

Le montant des charges d'intérêts capitalisés sur le premier semestre 2019 au titre des installations en construction s'élève à 1 364 milliers d'euros.

La ligne « Effets de la conversion » intègre l'effet de l'évolution du taux de change euro/réal sur les actifs localisés au Brésil.

Note 18. Participations dans les entreprises associées et les co-entreprises

La variation des participations dans les entreprises associées et co-entreprises s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019	31/12/2018
Mouvements au cours de la période comptable		
Montant en début de période	23 949	23 379
Dividendes versés	(2 529)	(1 939)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	744	3 294
Effets des variations de périmètre	848	-
Ecart de conversion sur les participations mauriciennes	(586)	(786)
Autres variations	(2)	1
Montant en fin de période	22 424	23 949

Note 19. Actifs financiers

19.1. Actifs financiers non courants

Le dépôt à terme donne lieu à des intérêts qui sont capitalisés.

<i>En milliers d'euros</i>	Note	30/06/2019	31/12/2018
Dépôts de garantie		3 178	3 099
Titres non consolidés		267	66
Prêts à plus d'un an		1 359	1 469
Instruments financiers	27	200	267
Total		5 005	4 901

19.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie brute se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019	31/12/2018
Équivalents de trésorerie	20 913	18 738
Trésorerie	28 726	76 559
Total	49 638	95 297

Les équivalents de trésorerie sont composés de dépôts à terme et de SICAV monétaires immédiatement disponibles dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Note 20. Clients et comptes rattachés

Au 30 juin 2019, les créances clients s'élèvent à 91,7 millions d'euros contre 74,5 millions d'euros au 31 décembre 2018. La hausse des créances clients intègre essentiellement l'impact de décalage de règlements EDF, par rapport à 2018, ces derniers étant intervenus au tout début du mois de juillet.

Note 21. Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019	31/12/2018
Stocks en valeur brute		
Matières premières / Combustibles	18 293	24 709
Pièces de rechange non stratégiques	39 112	37 857
Autres stocks en cours	189	189
Total stocks en valeur brute	57 594	62 755
Dépréciation des stocks		
Matières premières / Combustibles	(43)	(261)
Pièces de rechange non stratégiques	(257)	(257)
Total dépréciation des stocks	(300)	(518)
Stocks en valeur nette		
Matières premières / Combustibles	18 250	24 448
Pièces de rechange non stratégiques	38 855	37 600
Autres stocks en cours	189	189
Total stocks en valeur nette	57 294	62 237

La variation de stocks provient essentiellement de la diminution du prix des combustibles.

Note 22. Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019	31/12/2018
Créances fiscales et sociales	29 897	25 107
Créances d'impôt courant	18 101	16 863
Charges constatées d'avance	4 637	2 032
Autres débiteurs	9 006	7 731
Total	61 640	51 733

La variation des créances fiscales et sociales, incluant la TVA déductible, est liée notamment aux créances fiscales à encaisser en lien avec les investissements réalisés.

Note 23. Capital et actions potentielles

23.1. Capital social

Aucune option n'a été exercée au cours du semestre. Le nombre d'actions d'auto-détention détenues par Albioma dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions est de 442 337.

23.2. Plans d'actions de performance et stock options

La charge comptabilisée en résultat au titre des plans existants au 30 juin 2019 s'élève à 1 299 milliers d'euros contre 418 milliers d'euros au titre du premier semestre 2018.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires réunie le 30 mai 2018 avait autorisé de nouvelles attributions gratuites d'actions de performance. Cette autorisation a été mise en œuvre par le Conseil d'Administration du 7 mars 2019.

- Nombre d'actions attribuées : 305 420
- Les conditions d'acquisition des droits portent sur :
 - la croissance de l'EBITDA pour un quart du total des actions attribuées,
 - la croissance du bénéfice net par action (BNPA) pour un quart du total des actions attribuées,
 - la surperformance du cours de bourse pour un quart du total des actions attribuées,
 - la croissance de la part des énergies renouvelables dans l'énergie totale produite pour un quart du total des actions attribuées,
 ces critères d'acquisition étant appréciés au 31 décembre 2021.

Ce plan est par ailleurs soumis à une condition de présence courant jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits suivie d'une période de conservation.

Les principales hypothèses retenues pour la valorisation de ce plan 2019 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019
Juste valeur estimée du plan 2019 (hors charges patronales)	2 069 Estimé sur la base d'une approche prospective et de la politique de distribution communiquée par le Groupe
Taux de rendement attendu	

23.3. Nombre d'actions

Au 30 juin 2019, le capital est composé de 30 930 533 actions de nominal 0,038 euro entièrement libérées.

Calcul de l'effet dilutif

Les actions dont l'acquisition est conditionnelle n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action des premiers semestres 2019 et 2018, les conditions d'acquisition de ces actions n'étant pas remplies à la date d'arrêt des périodes considérées.

	S1 2019	S1 2018
Nombre moyen pondéré d'actions	30 303 864	30 250 167
Effet dilutif	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	30 303 864	30 250 167
Résultat de l'ensemble consolidé (en milliers d'euros)	18 215	20 645
Résultat net sur nombre moyen pondéré d'actions (en euros)	0,60	0,68
Résultat net sur nombre moyen pondéré dilué d'actions (en euros)	0,60	0,68

23.4. Dividendes

Le 27 mai 2019, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Albioma a décidé l'attribution d'un dividende par action de 0,65 euro et d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter à hauteur de la moitié du dividende distribué pour un paiement soit en numéraire soit en actions nouvelles. Cette option pouvait être exercée du 13 juin au 4 juillet 2019.

L'option pour le paiement du dividende en actions s'est traduite ainsi par la souscription de 389 889 actions nouvelles émises au prix unitaire de 17,91 euros. La livraison et l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris des actions nouvelles sont intervenues le 10 juillet 2019. Le paiement du dividende en numéraire a été effectué à cette même date.

Note 24. Dettes financières

Au 30 juin 2019, les dettes financières du Groupe s'analysent comme suit :

30/06/2019				
<i>En milliers d'euros</i>	Dettes projet	Dettes corporate	Concours bancaires, intérêts courus et frais d'émission d'emprunts	Total
Dettes auprès des établissements de crédit	764 246	94 000	(12 484)	845 762
Dettes de crédit-bail	12 276	-	-	12 276
Total	776 522	94 000	(12 484)	858 038
Dettes financières non courantes				752 442
Dettes financières courantes				105 596

Les dettes projets sont émises sur des durées allant de 15 à 25 ans en France en fonction de la nature de l'activité et de la durée du contrat de vente d'électricité.

Les dettes projets sont des dettes sans recours vis-à-vis d'Albioma à l'exception de celle du Brésil pour laquelle Albioma a accordé une garantie maison-mère et des dettes relatives à des projets en phase de construction.

Au 30 juin 2019, la part des dettes libellées en réals s'élève à 34 millions d'euros, les autres dettes étant toutes libellées en euros.

La variation de la période des dettes financières se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes de crédit-bail	Emprunts bancaires et autres	Total
Au 31/12/2018	83 103	762 595	845 698
Émissions d'emprunts	-	94 286	94 286
Remboursements	(487)	(80 021)	(80 508)
Reclassements	(70 340)	70 339	(1)
Écarts de conversion	-	567	567
Variations de périmètre	-	(2 004)	(2 004)
Au 30/06/2019	12 276	845 762	858 038

Les principales émissions de dettes de la période ont porté sur :

- une facilité bancaire émise par Albioma pour un montant de 60 millions d'euros ; ce financement revolving prend la suite d'une précédente ligne de 40 millions d'euros qui arrivait à échéance. Cette ligne a une maturité de 5 ans extensible à 7 ans. Elle n'était pas tirée au 30 juin 2019 ;
- l'émission, par Albioma Solaire France, d'une dette d'un montant de 61 millions d'euros, tirée à hauteur de 46 millions d'euros au 30 juin 2019, afin de procéder au financement des actifs d'Eneco France et d'accélérer le développement. Ce financement projet sans recours permet de refinancer les actifs existants et comprend une enveloppe destinée à financer la construction d'un portefeuille de projets de centrales photovoltaïques de petite et moyenne puissance. Cette dette a une maturité de 13 ans pour les installations existantes et de 20 ans pour les projets en développement ;
- l'émission d'une dette d'un montant de 68 millions d'euros par Albioma Le Moule, tirée à hauteur de 12 millions d'euros au 30 juin 2019, en complément de la dette existante. Cet emprunt servira à financer la réalisation des nouvelles infrastructures et des modifications des installations de la centrale en vue de son fonctionnement à 100 % à la biomasse au cours de l'année 2020. Cette dette a une maturité de 19 ans.

Pour la période close au 30 juin 2018, la variation de la période des dettes financières se détaille comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes de crédit- bail	Emprunts bancaires et autres	Total
Au 31/12/2017	88 468	618 809	707 277
Émissions d'emprunts	-	73 500	73 500
Remboursements	(2 596)	(20 342)	(22 938)
Revalorisation des dettes selon IFRS 9	-	(3 511)	(3 511)
Écarts de conversion	-	(2 902)	(2 902)
Au 30/06/2018	85 872	665 554	751 426

Le 15 mai 2018, le Groupe avait signé un contrat de financement de 110 millions d'euros pour l'activité Solaire Océan Indien. Ce refinancement permet au Groupe d'optimiser la structure du financement de ses projets existants, d'allonger la maturité de la dette actuelle tout en sécurisant le futur financement de ses projets gagnés ou obligation d'achat. Le montant tiré de la dette s'élevait à 74 millions d'euros au 30 juin 2018.

S'agissant, pour partie, du refinancement des dettes existantes (56 millions d'euros, y compris financement des frais), cette opération avait été analysée, au sens d'IFRS 9, comme une modification de dettes existantes et non comme une extinction de la dette existante suivie de l'émission d'une nouvelle dette. Ce traitement avait généré un profit de 3,5 millions d'euros comptabilisé en résultat du premier semestre 2018. Ce produit est présenté sur la ligne « Autres produits financiers » du compte de résultat.

Pour la période close au 30 juin 2018, les autres émissions d'emprunts avaient porté sur :

- le tirage complémentaire de la dette Albioma Saint-Pierre pour un montant de 4,4 millions d'euros ;
- le tirage complémentaire de la dette Albioma Bois-Rouge pour un montant de 48 millions d'euros en financement des travaux IED.

Par ailleurs, Albioma disposait, au 30 juin 2018, de lignes de crédit non tirées pour un montant de 55 millions d'euros.

Note 25. Dettes relatives aux droits d'utilisation (IFRS 16)

<i>En milliers d'euros</i>	Dettes liées aux droits d'utilisation
Au 31/12/2018	-
Impact de la transition à IFRS 16	37 117
Emissions d'emprunts	180
Remboursements	(733)
Reclassements	40
Au 30/06/2019	36 604
Dont part non courante	34 780
Dont part courante	1 824

Note 26. Provisions et avantages au personnel

La variation des provisions pour risque intègre une reprise de provision au titre de litiges et de risques industriels.

La variation des avantages au personnel s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Montant de l'engagement à l'ouverture	34 267	33 025
Coût des services rendus	1 019	1 373
Coût financier	257	222
Écarts actuariels comptabilisés en réserves	2 790	-
Autres variations	2	312
Montant de l'engagement à la clôture	38 335	34 932

Consécutivement à la diminution des taux d'intérêts, les avantages au personnel ont été actualisés sur la base d'un taux de 0,8 % au 30 juin 2019 contre un taux de 1,5 % au 31 décembre 2018. Cette revalorisation a généré des écarts actuariels d'un montant de 2,8 millions d'euros, comptabilisés en autres éléments du résultat global (réserves consolidées).

Note 27. Instruments financiers dérivés

<i>En milliers d'euros</i>	Maturité	Notionnel (en millions d'euros)	Justes valeurs au bilan				Imputation des variations en 2019	
			31/12/2018		30/06/2019		Résultat	Compte transitoire dans les capitaux propres
			Actifs	Passifs	Actifs	Passifs		
Couverture de dettes à taux variables par swaps de taux	2019 à 2040	567	267	(36 392)	161	(55 059)	-	(18 774)
Total dérivés de couverture de flux de trésorerie		567	267	(36 392)	161	(55 059)	-	(18 774)

L'évolution de la juste valeur des instruments financiers dérivés est essentiellement liée à la baisse des taux d'intérêt.

Note 28. Fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019	31/12/2018
Fournisseurs	48 113	57 625
Fournisseurs d'immobilisations	10 248	8 753
Total	58 362	66 378

La variation des dettes fournisseurs est essentiellement liée aux règlements des dettes vis-à-vis des sucriers intervenus au cours du premier semestre 2019 en lien avec la fin de la campagne sucrière de l'Océan Indien et à la diminution des en-cours des dettes vis-à-vis des fournisseurs de charbon.

Note 29. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance	6 376	7 802
Autres créditeurs	50 283	41 232
Total	56 659	49 034

La variation des « Autres créditeurs » provient essentiellement de la constatation, au 30 juin 2019, des dettes au titre des dividendes distribués par Albioma à ses actionnaires ainsi que par les sociétés consolidées aux actionnaires hors Groupe.

Note 30. Dettes fiscales et sociales

Ces dettes se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2019	31/12/2018
Dettes d'impôts courants	2 239	10 145
Autres dettes fiscales et sociales	26 046	25 751
Total	28 285	35 896

Les dettes d'impôts courants de l'exercice clos au 31 décembre 2018 intégraient l'impact du différentiel de résultat entre les exercices 2017 et 2018. Ces dettes d'impôt ont été décaissées au cours du premier semestre 2019.

Note 31. Engagements hors bilan

31.1. Engagements donnés

Au 30 juin 2019, le montant des engagements hors bilan donnés s'élève à 19 millions d'euros contre 38,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Cette variation de -19,6 millions d'euros provient essentiellement :

- de la non prise en compte des contrats de location du fait de la comptabilisation de ceux-ci en IFRS 16 (-18,3 millions d'euros) ;
- de règlements effectués sur des engagements de commandes pour Bouygues dans le cadre d'un contrat EPC (-1,4 million d'euros) ;
- de l'émission de cautionnements divers pour 0,1 million d'euros, notamment dans le cadre des projets de développement.

31.2. Engagements reçus

Au 30 juin 2019, le montant des engagements hors bilan reçus s'élève à 221,7 millions d'euros contre 120,6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Cette variation de +101 millions d'euros provient essentiellement de l'engagement reçu au titre du financement de projet signé en mars 2019 pour la transition énergétique de la centrale Albioma Le Moule (+56 millions d'euros), de la mise en place d'une ligne de crédit corporate signée en juin 2019 sur Albioma en substitution à l'ancienne ligne de crédit (+60 millions d'euros), et du tirage effectué sur la centrale Albioma Le Gol (-15 millions d'euros).

Note 32. Gestion des risques et du capital

Les risques auxquels le Groupe est exposé sont présentés dans les notes aux états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Le Groupe n'a pas identifié d'autres évolutions significatives dans les risques décrits dans le Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ou dans les politiques de gestion des risques mises en œuvre.

Note 33. Parties liées

Il n'y a pas eu, au cours du premier semestre 2019, de variations significatives des transactions réalisées avec les parties liées.

Note 34. Information sur les participations ayant des actionnaires hors Groupe significatifs

La contribution au résultat des entités présentant des intérêts minoritaires significatifs est présentée ci-dessous. Ce tableau inclut les sociétés Albioma Codora Energia et Albioma Le Gol pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2018 et 30 juin 2019.

Les informations financières résumées sont présentées à 100 % et avant élimination des opérations intra-groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2019	S1 2018
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires	63 424	62 155
Résultat net	7 897	9 185
Résultat net part du Groupe	5 133	5 970
Résultat net part des intérêts minoritaires	2 764	3 215
Résultat global	6 278	5 068
Part du Groupe	7 313	3 294
Part des intérêts minoritaires	2 197	1 774
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	(6 733)	(5 761)
Bilan		
Actifs non courants	292 002	204 237
Actifs courants	74 963	4 899
Total actif	366 966	209 136
Capitaux propres part du Groupe	75 885	68 240
Capitaux propres part des minoritaires	62 278	51 804
Passifs non courants	125 261	72 142
Passifs courants	103 542	67 889
Total passif	366 966	260 075
Tableau des flux de trésorerie		
Flux opérationnel	67	7 773
Flux d'investissement	(6 283)	(13 689)
Flux de financement	(6 625)	(6 680)

Note 35. Évènements postérieurs à la clôture

Il n'y pas eu d'évènements significatifs postérieurement à la clôture.

3. *Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle*

PricewaterhouseCoopers Audit

63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Mazars

Tour Exaltis – 61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 (III) du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Albioma, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Bases de préparation et méthodes comptables » de l'annexe qui expose les impacts de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location, ainsi que d'IFRIC 23 « Comptabilisation des positions fiscales incertaines ».

II – vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 24 juillet 2019.

Les Commissaires aux Comptes,

PricewaterhouseCoopers Audit

Jérôme Mouazan

Mazars

Daniel Escudeiro

4. *Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel*

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 3 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris La Défense, le 24 juillet 2019.

Frédéric Moyne,
Président-Directeur Général

